

REGLEMENT COMPLET DU CONCOURS #MamanMeduse

Nous vous remercions de votre intérêt pour ce concours gratuit et sans obligation d'achat, organisé par la société Humeau-Beaupréau pour la marque Méduse, dont le siège social est 80 rue des Forges - 49602 Beaupréau - France, au capital de 737 344€ et immatriculée au R.C.S. Angers sous le numéro 393.092.390.

Tout concours ayant ses règles, vous trouverez ci-dessous celles applicables à celui-ci. Nous vous invitons à lire attentivement le présent règlement qui régit votre participation au concours. En participant au concours, vous acceptez sans réserve le présent règlement. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au jeu mais également du prix qu'il aura éventuellement pu gagner.

DEFINITION DES TERMES

Les expressions ci-dessous auront les significations suivantes:

- "participants", "vous" ou "votre" : personne remplissant les conditions de l'article "MODALITE DE PARTICIPATION" ci-dessus et qui participe au concours.
- "nous", "organiseurs", "société organisatrice" : la société Humeau-Beaupréau
- "contenu" : toute image ou photo publiée sur Instagram et Twitter avec le hashtag #MamanMeduse et la mention @meduseoriginal et sur Facebook et le blog de Méduse dans le cadre du concours.

DUREE

Le concours, entièrement gratuit et sans obligation d'achat, est ouvert à tous résidents au Royaume-Uni, aux Etats-Unis ou en France métropolitaine.

Toute participation pour le concours #MamanMeduse doit être enregistrée entre le vendredi 1er mai 12h00 et le vendredi 15 mai, 16h00. Les votes pour le concours seront ouverts le lundi 18 mai 2015 à 12:00 jusqu'au mardi 26 mai 2015 à 12:00.

MODALITE DE PARTICIPATION

La participation au concours est strictement individuelle et nominative. Un participant ne peut participer pour le compte d'autres participants.

Chaque Participant s'engage à transmettre à la Société Organisatrice des informations complètes et exactes. Toute participation pour laquelle les données et informations transmises par le Participant à la Société Organisatrice sont incomplètes et/ou inexactes, sera considérée comme nulle et non avenue. Le cas échéant, les cas de participation multiples entraîneront les mêmes conséquences. Chaque Participant reconnaît que les données qu'il lui sont demandées de communiquer à la Société Organisatrice pour les besoins de sa participation au Jeu sont exactes et valent preuve de son identité. Chaque Participant s'engage à faire part à la Société Organisatrice de toute éventuelle modification de ces données.

Tout employé de Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS et/ou de This Is Re-Up Ltd (société enregistrée sous le numéro 08940788 à l'adresse 37 Warren Street, London, W1T 6AD) et leur filière, ainsi que toute entreprise ou individu lié à ces sociétés (y compris les membres immédiats de leur famille) ne peut participer à ce concours.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'elle estime nécessaire pour le respect du présent règlement, âge et adresse du participant, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

Toute participation ne sera enregistrée qu'une fois les étapes suivantes accomplies:

- Les contenus postés doivent représenter la maman du participant avec ou sans elle/lui, mise(s) en scène dans un cadre ou portant un accessoire apportant une "french touch". Un participant ne peut publier un contenu qu'une seule fois.
- Le contenu doit être publié sur <http://www.instagram.com> et/ou www.twitter.com avec le hashtag #MamanMeduse et la mention @meduseoriginal. Sauf demande exceptionnelle de votre part (par email à l'adresse meduseoriginal@gmail.com), tout contenu sera pris en compte pour le concours et publié ensuite sur notre album Facebook dédié.
- La page Facebook de Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS doit être "likée" par le participant.
- Tout contenu indécent, mettant en scène une certaine forme de nudité, de comportement irresponsable et/ou dangereux, mentionnant d'autres marques ne sera pas toléré et considéré comme irrecevable dans le cadre du concours.
- Tout contenu doit être soumis au plus tard le vendredi 15 mai, 17h00. Tout contenu posté après ne sera pas pris en compte pour le vote final.

Le lundi 18 mai 2015 à 12:00, les contenus qui auront correctement été postés pour le concours seront téléchargés sur la page Facebook de Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS www.facebook.com/meduse.original. Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS sera en charge de sélectionner et trier les contenus. Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS se réserve le droit de vérifier l'accord de toute personne figurant dans les contenus soumis pour le concours.

MODALITE DES VOTES

Les votes seront ouverts lors de la publication officielle de l'album Facebook le lundi 18 mai 2015 à 12:00. Une seule photo par participant figurera dans l'album.

Un "like" sur un contenu correspond à un vote. Toute personne peut voter pour son contenu favori, y compris les participants au concours. Les participants sont autorisés à partager leur contenu avec leurs amis sur Facebook. Toutefois, toute tentative de gagner des "like" qui serait jugée "contestable" par l'organisateur entraînera la disqualification du participant à l'origine de l'action condamnée.

L'organisateur fera l'inventaire de tous les contenus et du nombre de "like" associé à chaque contenu le mardi 26 mai 2015 à 12:00. Le participant qui obtiendra le plus de "like" sur son contenu remportera le concours.

La gagnante remportera une paire de chaussures Méduse de son choix pour elle et une paire de Méduse de son choix pour sa mère, selon les conditions énoncées dans DESIGNATION DES GAGNANTS ET LOTS EN JEU

DESIGNATION DES GAGNANTS ET LOTS EN JEU

La gagnante du concours sera prévenue par e-mail au plus tard le vendredi 29 mai 2015. Le gagnant devra prendre contact dans un délai d'une semaine. Sinon, la récompense sera remise au second participant ayant reçu le plus de "like". Nous déclinons toute responsabilité auprès du gagnant dans ce cas de figure.

Le(s) gagnant(s) peuvent être amenés à paraître dans des communications de Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS concernant le promotion du concours sans que cela n'entraîne aucune forme de rémunération ou de récompenses. Les participants auront la possibilité de demander l'identité du gagnant en contactant Méduse à partir du 29 mai 2015.

Le prix n'est pas transférable/est nominatif et aucune alternative ne peut remplacer le prix offert. Tous les détails seront disponibles au moment de la publication.

Le prix gagné lors de la compétition peut dépendre de sa disponibilité. Dans la mesure où le prix envisagé n'est pas disponible, la société se réserve le droit de remplacer le prix initial par un autre prix de valeur identique. Le gagnant sera mis au courant en fonction de ces changements potentiels.

La Société Organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction concernant les lots.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse d'adresses pour l'attribution du prix au gagnant.

RESPONSABILITE

La responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance des lots effectivement et valablement gagnés.

La Société Organisatrice dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du Jeu.

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler ce concours si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre. L'organisateur se réserve notamment le droit d'étendre les dates limites à la participation du concours, auquel cas, une note d'information sera publiée sur la page Facebook de Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS.

A noter que la société se réserve le droit de refuser le prix à l'encontre de tout participant qui altérerait le déroulement du concours et affecterait l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du concours, de bloquer temporairement ou définitivement, totalement ou partiellement, la possibilité qui lui est donné de participer au concours. L'altération du concours se traduit par toute tentative de manipulation des votes, utilisant les réseaux sociaux, ou autres sites internet jugés contestables par la société et qui entraînerait une augmentation du nombre de votes de façon non humaine.

Tous les participants accordent à Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS et This Is Re-Up Ltd le droit non-exclusif, irrévocable et gratuit d'utiliser et exploiter leur participation à des fins publicitaires sur les différents canaux de communication pour le concours. La société ne nécessite pas d'avantage d'autorisations pour une utilisation telle que précédemment énoncée. Tous les participants acceptent de partager les droits d'auteur avec Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS et This Is Re-Up Ltd pour tous les composants tels que le nom du participant, l'image, les mots, les votes, les citations, les photographies et autres caractéristiques personnelles. En participant au concours, le participant accepte que Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS et ses partenaires puissent utiliser ces supports pour alimenter et encourager la participation au concours (sans limitation, photos et vidéos incluses) comme bon leur semblent, pour la promotion de This Is Re-Up Ltd, Méduse et les futurs événements de Méduse.

Terms and conditions - #MamanMeduse contest

1. The promoter of this competition is Méduse® which is clothing company whose registered office is at Méduse - Humeau-Beaupréau SAS - 80 rue des Forges - 49602 Beaupréau - France.
2. Entry to all aspects of this competition is open to all legal residents of the United Kingdom or the US or France. Submissions for #MamanMeduse Contest should be received within the following dates - **Friday 1st May 11 am to the Friday 15th May 3pm (G.M.T.)**.
3. Entrants are referred to in these competition Terms and Conditions as “Entrants”, “you”, and “your”.
NO PURCHASE NECESSARY.
4. The voting stage of the contest is open from **11:00 (G.M.T) on Monday 18th May 2015** until **11:00 am (G.M.T.) on Tuesday 26th May 2015 (“Voting closes”)**. The winner of this competition will be notified by e-mail no later than **23:59 (G.M.T.) on Friday 29th May 2015**. The winner must acknowledge this notification by no later than one week after receiving such notification by emailing meduseoriginal@gmail.com. Failure to acknowledge the notification will be regarded as forfeit and the prize will be reallocated to the next photo with the highest number of “likes”. We shall not have any liability to winner in such eventuality.
5. In our discretion, we may elect to verify an Entrant’s age and address and seek Entrant’s reasonable co-operation in that regard.
6. The prize is non-transferable and no cash or other alternatives will be offered. All details are accurate at time of publication.
7. The competition prize is subject to availability. In the event that any component of the prize is unavailable for any reason, we reserve the right to substitute that competition prize with another prize of equal value and the prizewinner will be notified accordingly.
8. By entering the competition you are assumed to have accepted these competition Terms and Conditions.
9. All entries must be made in accordance with these competition Terms and Conditions. Our decisions in relation to all matters connected with the competitions are final and no correspondence will be entered into in respect of any competition decisions.

THE #MamanMeduse CONTEST

1. Entrants should submit their entries between **Friday 1st May 2015 (Opening Time) and 16.00 (G.M.T) Friday 15th of May 2015** for submissions.
2. All photo entries should meet the following requirements:
 - Entries should be a photo of your mum (entrant) pictured in a “French way” or wearing an accessory related to France. One entry per person will be considered in the final voting.
 - The photo should be uploaded on <http://www.instagram.com> and/or on www.twitter.com mentioning “#MamanMeduse” and “@MeduseOriginal”. Unless you tell us otherwise (by emailing meduseoriginal@gmail.com) all photos will be considered for entry into this competition and will be put up on Facebook.
 - Indecent imagery, nudity, irresponsible / endangering behavior, mentioning other brand(s) in the submitted photo will not be tolerated and the submission will be void from the competition.
 - All photos must be submitted by **16.00 on Friday 15th of May 2015 (Closing Time)**. Any photos received after this time and date will not be counted in the final voting.
3. **On Monday 18th of May 2015**, the photos correctly submitted for the #MamanMeduse contest will be uploaded to the Méduse® Facebook page (www.facebook.com/meduse.original). Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS (The Promoter) will select the photos that will be displayed at its discretion. Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS reserves the right to seek verification that everyone featuring in the photos has given permission to appear in photos submitted to Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS.

VOTING TERMS

1. **Voting opens:** The photos uploaded by the Promoter to a Facebook album will be published at **11:00 (G.M.T) Monday 18th of May 2015**. Only one photo per entrant will be featured in the final album.
2. **Voting Mechanic:** One Facebook photo like counts as one vote. Like a photo to vote for your favourite (it can be your own submission). Entrants are allowed to share their photo with their Facebook friends, however any efforts made to doctor results or garner likes in a way that Méduse® deems 'improper' will be disqualified. See '**Clause 2 within General Terms**' for reference.
3. The Promoter will take a record of all photos and their likes at **11:00 (G.M.T) on Tuesday 26th May 2015** (voting closes). The person with the most likes will be selected as the 'Winner'. A photo's 'Likes' will be only be counted if that photo was originally uploaded by The Promoter to the Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS Original Facebook page.
4. The winner with the most Facebook 'Likes' shall win a pair of shoes of her choice and a pair for her daughter. Terms & Conditions apply.

GENERAL TERMS

1. The Promoter has the right, at its discretion, to change the rules of the competition while it is running if it is fair or appropriate to do so, including extending the closing date, in which case a notice will be placed on the Méduse® Facebook page. No correspondence will be entered into or comment issued on any matters relating to the competition.
2. Please note that no prize will be awarded as a result of improper actions by or on behalf of any Entrant. "Improper actions" includes any improper manipulation of voting using social media or other websites including improperly incentivizing voting/Liking and/or any activity leading to a person casting more than one vote/Like or votes/Likes turning out not to have been genuinely cast by real people.
3. Employees of Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS and This Is Re-Up Ltd (a company incorporated under C with registered number 08940788 and having its registered office at 37 Warren Street, London, W1T 6AD) and their subsidiaries and group companies and any individuals connected with these companies (including members of their immediate family) will not be eligible to participate in these competitions.
4. Winners may be required to take part in Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS publicity related to the competition and will co-operate fully with all such requests without requiring any remuneration or other reward for doing so. The name and country of winner will be made available to those enquiring up to 1st July 2015 by contacting Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS.
5. All Entrants (hosts and guests) grant to Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS and This Is Re-Up Ltd a non-exclusive, irrevocable, royalty free license to use, reproduce and exploit for the purposes of advertising the competition across media all materials supplied in their entries, and to sub-license these rights to others. We will not be required to obtain Entrants' further consent to such use. All Entrants agree that Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS and This Is Re-Up Ltd shall be the joint owners of the copyright in and to any such materials which comprise your name, likeness, image, words, quotes, photographs, recordings and other personal attributes. Accordingly by entering these competitions you agree that we, Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS and our partners can use all such materials supplied in their competition entries (including, without limitation, photographs and videos) as we and they wish, including, for example, for promotion of This Is Re-Up Ltd, Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS and future Méduse ® / Humeau Beaupréau SAS events..
6. We are not liable to you or winner if, due to circumstances beyond our control, the competition(s) cannot be fulfilled, winner cannot be chosen or the prize cannot be used or enjoyed by the winner.